



PV cérémonie de répartition des clés de chiffrement

Dans le cadre des élections professionnelles 2018, je soussignée Madame Marie-Christine DUPORT, Secrétaire générale adjointe - Directrice des ressources humaines, représentant Monsieur le Président du bureau de vote centralisateur du privé,

certifie avoir procédé, avec l'ensemble des membres constituant le bureau de vote, à la répartition des clés de chiffrement et certifie comme exacts les éléments suivants :

Nombre de BVE du privé : 2

Nombre de clés à répartir : 7

Nombre de clés pour les membres de l'administration	2
Nombre de clés pour les membres des représentants des personnels	5

Les clés sont attribuées à :

Organisations syndicales et fédérations	Nombre de clés	Délégués porteurs de clé
FEP-CFDT 2 listes – 18 cand	1	JEANNEAU Hervé
Snec & Snel-CFTC 2 listes - 18 cand	1	DELFOSSÉ Véronique
SPELC-FED 2 listes – 18 cand	2	MENAGER Philippe + une autre personne
CGT Educ'action Privé 1 listes – 10 cand	1	GAUME Denis

Remarque : le nombre de clés à répartir étant supérieur au nombre d'organisations syndicales et de fédérations, un tirage au sort a été réalisé afin de définir à qui reviendrait la 5^{ème} clé. SPELC-FED reçoit une 2^{ème} clef.

ROBOCHON Alexandre

Signatures :

Absence Rousseau
Véronique DELFOSSÉ
Hervé JEANNEAU
Philippe MENAGER

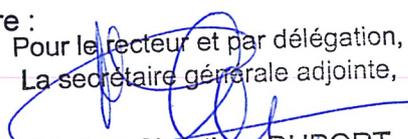
GAUME, représenté ce jour :
Delfosse
1

Observation :		
Il a été décidé que les votes tests du 19/11/2018 porteraient sur les scrutins suivants :		
CCMA	Enseignement privé	X
CCMI	Enseignement privé	

A Poitiers, le 9 novembre 2018

Signature :

Pour le recteur et par délégation,
La secrétaire générale adjointe,



Marie - Christine DUPORT